

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°3 - 27 octobre 2023

À la une

Infirmiers en Centre-Val de Loire : ça bouge !



Sandrine Moussion est Infirmière en Pratique Avancée Libérale spécialisée Pathologies Chroniques Stabilisées.

Interview : Sandrine Moussion, une IPA engagée au cœur du Giennois

Ça change quoi, d'être IPA ?

Je suis IPAL Pathologies Chroniques Stabilisées exclusive depuis septembre 2021. Pour moi,

c'est un changement d'activité qui arrive à mi-carrière. Je recherchais une prise en soins holistique, et avoir une pratique réflexive auprès des patients. Je m'épanouis dans mon travail d'IPA, même s'il m'a fallu 2 années pour organiser une activité attractive. L'IPA, par sa formation universitaire a acquis des compétences élargies. C'est une nouvelle profession qui participe à répondre aux besoins de la population : suivi, promotion de la santé , prévention et dépistage, évaluations gériatriques, accompagnement dans la démarche d'ETP...

Quelle est votre journée type ?

Je travaille avec des médecins généralistes et un endocrinologue sur 2 CPTS, en MSP et ESP. Je suis mobile et je m'adapte aux besoins des différents secteurs géographiques. Mes consultations de suivi peuvent être au cabinet, mais également dans les EHPAD où exercent les MG avec lesquels je collabore. Par ma compétence (DU plaies et cicatrisation), sur mon territoire, je peux être sollicitée pour donner un avis pour un patient porteur d'une plaie à retard de cicatrisation. Depuis peu, sur la CPTS Giennois Berry, les requérants peuvent utiliser OMNIDOC pour réaliser leur demande.

Quelle formation pour devenir IPA ?

Ma formation d'IPA m'a permise de développer un intérêt pour la Santé Publique ce qui m'amène à réaliser des projets comme par exemple le risque de dénutrition. L'ARS a soutenu 2 projets que nous avons élaborés pour améliorer la prise en soins des patients en évitant les ruptures de parcours des patients en ALD, fragiles, n'ayant plus de médecin traitant ; mais aussi les patients diabétiques en situation complexe. Je participe également à l'encadrement en stage des IPA en M1 et M2, et il m'arrive d'intervenir à la FAC de Tours dans la formation IPA. En lien avec mes compétences en ETP et promotion de la santé, avec un patient partenaire, et un endocrinologue, nous avons mis en place un groupe de parole « patients diabétiques », qui se réunit une fois par mois.

Quelles relations avec collègues médecins et infirmières ?

L'IPA est un nouvel acteur, un nouveau professionnel dans le parcours de soins des patients, il prend doucement sa place dans les équipes, et commence à être identifié par les patients. J'entretiens une bonne relation avec mes collègues, que ce soit : MG, IDEL, pharmaciens, pédicures... Ce qui me plaît dans mon travail, c'est la diversité de mon activité au quotidien, que j'exerce en toute autonomie et responsabilité, mais aussi le temps, l'écoute que je peux accorder aux patients. Je ne peux que recommander à un infirmier de se lancer dans la formation universitaire d'IPA, si son projet est solide et qu'il est construit en équipe, afin d'assurer une activité pérenne !

Devenir IPA : mode d'emploi

61 infirmier.e.s en pratique avancée (IPA) exercent en région Centre-Val de Loire, et 86 étudiants sont actuellement en formation IPA ! Pourquoi pas vous ? À la frontière de la profession médicale, les IPA disposent de compétences élargies leur permettant de prendre en charge des patients qu'un médecin collaborateur à l'équipe de soins leur aura confiés. La patientèle privilégiée est atteinte de pathologie chronique stabilisée, pathologie rénale chronique ou nécessitant des soins en oncologie, en héματο-oncologie ou en santé mentale. Les IPA, qui exercent au sein d'une équipe pluridisciplinaire, contribuent à améliorer l'accès aux soins, la qualité des parcours de soins et réduit la charge de travail des médecins. Comment se lancer ? L'accès au master en pratique avancée est possible sur présentation du diplôme d'état d'infirmier (IDE) et de 3 ans d'expériences. La formation menant au niveau Bac+5, dure deux ans mais elle peut être plus courte pour les personnes bénéficiant d'une VAE (validation des acquis de l'expérience ou des études supérieures accordée par l'université) ! La région Centre-Val de Loire bénéficie d'une formation à l'université de Tours, qui prépare au diplôme d'IPA pour les 5 mentions prévues par les textes : pathologies chroniques, oncologie, maladies rénales, santé mentale et psychiatrie, urgences. Plus d'informations sur la formation par [ici](#). Pas de panique, vous êtes accompagnés : l'ARS vous aide financièrement pendant vos études (subvention de 30 000 euros par an) et au démarrage de votre activité, en contrepartie d'un engagement d'exercer ensuite en région Centre-Val de Loire, en ambulatoire, dans le secteur sanitaire ou médico-social dans le cadre d'un exercice coordonné, pendant minimum 3 ans. Elle vous accompagne également à l'inscription à la formation (préparation du dossier et de l'oral). Un accompagnement financier est également prévu pour les tuteurs.

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 42-2023 (du 16/10/2023 au 22/10/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 2ème semaine de phase pré-épidémique pour la région Centre-Val de Loire. Dans l'hexagone, la région Normandie est passée en phase épidémique portant à quatre les régions en épidémie. Cinq régions sont en phase pré-

épidémique. Seul le quart Sud-Est de la France a une activité pour la bronchiolite chez les moins de 2 ans en dessous des seuils d'alerte.

L'activité hospitalière liée à la bronchiolite observée dans la région se stabilise. Parmi les 71 enfants de moins de 2 ans vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 42, 65 (91,5%) étaient âgés de moins de 1 an et 27 (25,7 %) ont été hospitalisés. Parmi les 27 enfants hospitalisés, 25 (92,6%) étaient âgés de moins de 1 an. Il était observé une légère augmentation des hospitalisations après passage aux urgences pour bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans (+ 12,5 % par rapport à la semaine 40).

- **COVID-19** : La diminution des indicateurs hospitaliers et virologiques se poursuit en Centre-Val de Loire tout comme au niveau national. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires continuait à diminuer par rapport à la semaine dernière, soit 29/100 000 habitants en semaine 42 avec des taux d'incidence plus important pour les âges les plus élevés. Une diminution du taux de dépistage était également observée par rapport à la semaine précédente (127/100 000, -11%). Le taux de positivité était lui aussi en diminution cette semaine (23%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : Comme pour l'ensemble des régions de France hexagonale, les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire sont à leur niveau de base.

Quant aux autres surveillances régionales :

- **Gastro-entérite et diarrhées aiguës** : Les indicateurs sont stables. L'activité hospitalière liée aux gastro-entérites était comparable à celle observée en 2022 et inférieure à 2022 sur la même période. De la même manière en médecine de ville (données SOS Médecins), l'activité pour gastro-entérite reste stable en semaine 42.

- **Arboviroses** : Depuis le début de la surveillance renforcée dans la région, 46 cas d'arboviroses, tous confirmés pour la dengue ont été identifiés en Centre-Val de Loire. Tous ces cas étaient importés. Aucun cas de Chikungunya ou de Zika n'a été rapporté sur la région depuis le 1er mai 2023.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Manger Bouger : un site web vous est dédié !



L'alimentation, l'activité physique, la sédentarité... des sujets importants à évoquer avec vos patients ! Vous connaissez peut-être le programme national de nutrition santé "Manger Bouger", mais saviez-vous qu'il existe un site conçu pour les professionnels de santé, regorgeant de ressources très pratiques ? Ça se passe [ici](#). N'hésitez pas à le consulter, pour vous tenir au courant de l'évolution des connaissances scientifiques autour de la nutrition et des recommandations alimentaires de Santé publique France, ou encore des postures éducatives à conseiller aux parents pour vos petits patients. On y découvre aussi des conseils pour limiter la sédentarité en milieu professionnel, intéressants pour vos patients télétravailleurs, ou encore les objectifs nutritionnels de santé publique fixés par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP). Tous ces sujets n'ont parfois pas le temps d'être évoqués en longueur lors d'une consultation, n'hésitez pas à diriger vos patients vers le site grand public Manger Bouger, très bien fourni. Au programme : diversification alimentaire des tout petits, conseils pour accompagner les enfants et les ados, recommandations pour les adultes, ou encore sur l'alimentation pendant la grossesse. Mais aussi un test ludique pour se rendre compte du niveau d'activité physique et de sédentarité des ados ; des recettes ; des idées d'activités ; des recommandations ; des conseils pour bien manger sans se ruiner... Le site grand public, une mine d'or, est à découvrir [par ici](#).

Une plongée au coeur du suivi de la qualité de l'eau du robinet



L'eau du robinet est-elle potable ? La réponse est évidemment oui ! Mais d'aucuns pourraient parfois questionner la surveillance de nos réseaux. La santé, c'est l'affaire de toutes et tous. Nous souhaitons vous rappeler comment notre eau est contrôlée au quotidien, par les techniciens et ingénieurs sanitaires passionnés de l'ARS. Le contrôle sanitaire de l'eau mis en place par l'ARS comprend des inspections d'installations d'alimentation en eau potable. A ce titre, 68 ouvrages (captages, stations de potabilisation de l'eau, réservoirs) ont été contrôlés en 2022. Mais aussi à travers des analyses d'eau prélevées en différents points de chaque réseau d'eau, au niveau des captages (sources, forages...), des stations de traitement de l'eau ou des réseaux de distribution (réservoirs, immeubles...). Ces analyses sont réalisées par des laboratoires agréés par le ministère chargé de la santé. Chaque année, ce sont près de 13 000 prélèvements d'eau qui sont analysés dans notre région. Les paramètres analysés comprennent des paramètres bactériologiques, chimiques dont les nitrates et les pesticides, ainsi que des paramètres radiologiques. Dès validation, les résultats sont publiés [sur ce site](#), assortis d'une conclusion sanitaire rédigée par l'ARS. En complément, l'ARS publie des bilans annuels disponibles en ligne [par ici](#). En cas de non-conformités, l'ARS s'assure, en lien avec la collectivité gérant le service public de production-distribution d'eau potable, que des mesures correctives sont mises en place. Si besoin, des conseils, voire des interdictions (temporaires) de consommation de l'eau, sont prononcées, par exemple en cas de contamination microbiologique de l'eau distribuée. Le prochain bilan de la qualité des eaux distribuées pour l'année 2022 sera publié en fin d'année.

Addictions dans notre région : de quoi parle-t-on ?



Séance plénière de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie, le 7 septembre 2023, à Blois.

36% des jeunes de 17 ans dans notre région ont déjà expérimenté la consommation de substances addictives, contre 58% en France (chiffres Escapad, 2017). Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), mis à l'honneur lors de la séance plénière de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie, le 7 septembre 2023, à Blois, sont engagés dans les consultations jeunes consommateurs avec 70 lieux de consultations dédiés et 45 en établissements scolaires. Au total, la file active des centres compte 12 000 patients et près de 102 000 consultations en 2021. Dont près de 77% d'hommes et 47,8% de 30 à 49 ans. La moitié des usagers n'a pas de revenus liés à un emploi et 15% des patients ne disposent pas de logement durable. Les CSAPA s'adressent aux personnes ayant une consommation à risque ou un usage nocif ou présentant une addiction (avec ou sans substance) ainsi qu'à leur entourage. Les missions sont assurées par une équipe pluridisciplinaire : médecins, infirmiers, psychologues, professionnels socio-éducatifs... La majorité de ces centres accueillent les usagers en ambulatoire, mais certains proposent des services de soins résidentiels. En 2021, 226 patients ont bénéficié du dépistage gratuit de l'hépatite B (soit 1,9% de la file active), 405 de l'hépatite C (soit 3,4% de la file active) et 369 du VIH (3,1% de la file active). Près de 2 000 patients suivis prennent un traitement de substitution aux opiacés et près de 650 sevrages concernant 622 patients des Csapa auraient été initiés dans l'année. C'est l'alcool qui reste le produit le plus dommageable pour les patients, à 49%. Devant le cannabis (20%) et les opiacés (10%). Les usages de substances psychoactives dans notre région se situent dans la moyenne nationale. A noter la prévalence du tabagisme chez les 18-75 ans déclarant fumer quotidiennement en baisse significative en 2021 (21,7%) par rapport à 2017 (28,0 %).

En bref

Punaises de lits : des consignes diffusées à tous les établissements

Punaises de lit : où se cachent-elles ?

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement **brunes**.

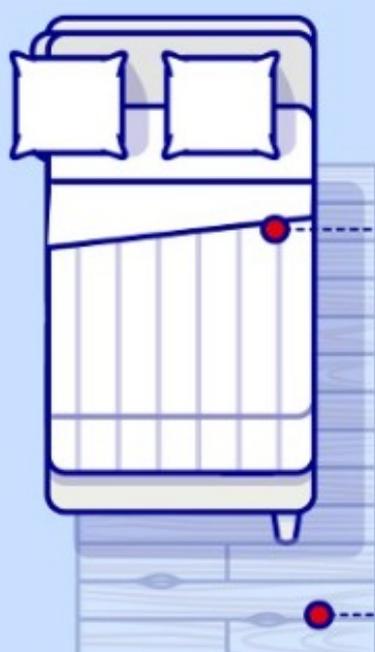


L'adulte a les dimensions d'un pépin de pomme.

L'œuf, de couleur blanche, mesure environ 1 mm. **Elles ne sautent pas et ne volent pas.**

La chambre, leur espace préféré.

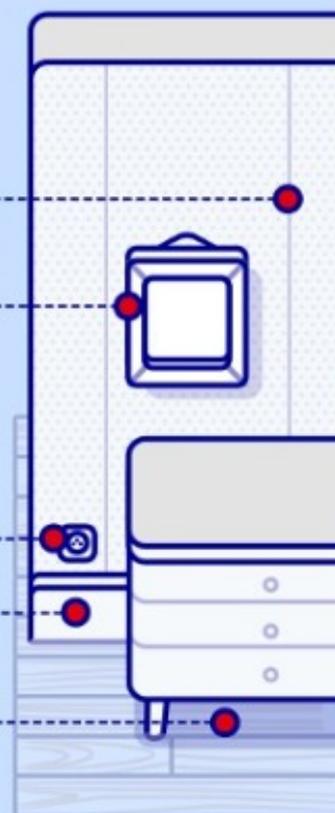
On les trouve en grande majorité :



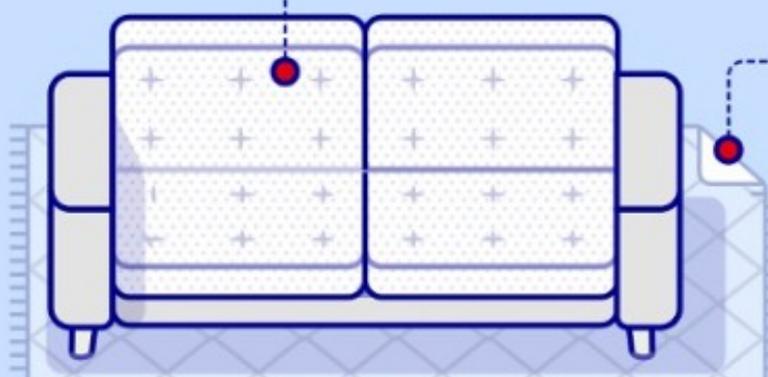
dans les **matelas et sommiers** qu'il ne faut pas hésiter à retourner pour une inspection complète

derrière les **cadres**, les raccords de **papier peint**, sous les **meubles**, dans les **plinthes**, sous les **prises électriques...**

dans les **fissures et les fentes** du parquet



dans les **canapés**



sous les **tapis**



Prévention ! La direction générale de la Santé a envoyé quelques consignes aux établissements de santé médico-sociaux et hospitaliers, suite à des infestations de punaises de lit pouvant avoir des conséquences sur l'offre de soins liées à la fermeture de services. Pour rappel : la punaise de lit adulte est un petit insecte de la taille d'un pépin de pomme, qui a un corps de forme ovale. Brun et sans aile, un adulte à jeun mesure environ 5 à 7 mm de long. La larve mesure 1 mm. Après s'être nourri, il grossit légèrement et prend un teinte rouge sang foncé. La punaise de lit se nourrit la nuit, principalement de sang humain en quelques minutes et retourne se cacher une fois son repas terminé. Elle ne peut pas grimper facilement sur le métal ou les surfaces polies, encore moins voler ou sauter. En matière de lutte contre les punaises de lit, l'objectif est : zéro punaise. Il n'y a pas de niveau d'infestation tolérable. Attention : les patients ne doivent apporter à l'hôpital que les effets personnels nécessaires. Les vêtements, couvertures, bagages, sacs et autres biens qui ne sont pas essentiels au séjour du patient doivent être laissés à la maison. Les effets personnels nécessaires ne doivent pas être déposés sur le lit mais rangés dans un placard. En cas de suspicion, prendre attache avec l'équipe opérationnelle d'hygiène.

Le confort ça compte ! L'exemple de l'hôtel hospitalier de Châteauroux



L'Hôtel hospitalier, c'est une belle innovation au service du confort de vos patients. Le CH Châteauroux-Le Blanc vient de signer, le 12 septembre dernier, une convention de

partenariat avec une résidence services Domytis située dans le centre-ville de Châteauroux. L'objectif : "proposer, sur prescription médicale, la possibilité d'un hébergement temporaire, non médicalisé, pour diminuer les durées d'hospitalisation qui ne sont pas forcément nécessaires et qui pourraient permettre de libérer des lits", nous raconte Évelyne Poupet, directrice du centre hospitalier Châteauroux-Le Blanc. Car vous le savez, certaines prises en charge peuvent nécessiter que les patients arrivent la veille d'une opération, ou doivent séjourner pour une consultation postopératoire. Le dispositif s'adresse aux patients de tout âge (mineur ou majeur) et aux femmes enceintes qui répondent à des critères non cumulatifs : éloignement géographique, inadaptation temporaire du logement, et isolement géographique ou social. Une initiative intéressante pour les patients qui viennent de loin, avec une prise en charge par un forfait CPAM à hauteur de 80 euros, dans une limite de 3 nuits consécutives. Le patient bénéficie aussi des services de la résidence, des repas et d'un accompagnement. Déjà d'excellents retours des patients qui ont utilisé les appartements T2 mis à leur disposition ! D'autres hôtels hospitaliers sont en cours de conventionnement dans le département de l'Indre.

Opération démoustication dans le Loiret après un cas de dengue



Que fait l'ARS lorsqu'un cas de dengue est déclaré ? Alors que le moustique tigre colonise des territoires jusqu'ici épargnés, des opérations de démoustication sont menées. Ce fut le cas dans la nuit du 6 au 7 octobre, dans la commune de Saint-Cyr-en-Val dans le Loiret. Après la réception de l'information d'un cas de dengue importé dans le Loiret, par une personne qui a séjourné dans la ville pendant sa période virémique, l'ARS a mis en place une enquête entomologique, pour vérifier la présence du moustique tigre ou de larves dans le quartier fréquenté par la personne malade. L'enquête a été réalisée par un laboratoire agréé le 28 septembre dernier. Le verdict tombe : une présence avérée et importante du moustique tigre. L'opération de démoustication est décidée, dans la nuit, pour éviter le contact avec la population. Car les particules de produits insecticides utilisés retombent au bout d'une heure. Sont donc détruits les moustiques tigres adultes qui transmettent la maladie. Il s'agit d'une lutte anti-vectorielle : l'action de l'ARS ne vise pas à détruire l'ensemble des moustiques. Seuls les adultes sont ciblés car le moustique ne transmet pas le virus à ses œufs. Les jardins aux alentours sont traités mais l'action reste ciblée car le moustique ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres. Objectif : empêcher toute chaîne de transmission de la maladie. Le centre antipoison, le Samu 45, la CPTSO et le CHU d'Orléans sont informés. C'est la deuxième opération menée dans le

Loiret cette année. Le moustique est de plus en plus présent dans le Loiret. Soyez prévenants avec vos patients : pas d'eau stagnante dans les jardins ou sur les balcons.

Une mission d'amélioration de l'accès aux soins chez les Gens du Voyage en Indre-et-Loire



C'est l'histoire de deux infirmières, médiatrices en santé, mais surtout passionnées. Recrutées par l'association Tsigane Habitat, elles vont à la rencontre des gens du voyage en Indre-et-Loire. Suite à un appel à manifestation d'intérêt "Lutte contre les inégalités de santé" lancé par l'ARS en 2021, une mission sur 3 ans est financée à hauteur de 470 000 euros. L'objectif : créer du lien avec les gens du voyage, les raccrocher au système de santé, leur rappeler leurs droits d'accès, qu'ils sollicitent aujourd'hui peu ou de la mauvaise façon. La mission est née d'un constat : les gens du voyage de nationalité française ont une espérance de vie de 15 ans inférieure à la moyenne nationale (65 ans en moyenne). La prévalence des maladies chroniques est en moyenne supérieure à la population. "Ils sont plus souvent malades, et leur consommation de soins est inférieure. Il y a très peu de recours aux spécialistes, et surtout le réflexe systématique de se rendre aux urgences, problématique", nous confie Lucie de Lubersac, une des deux infirmières médiatrices en santé. Concrètement, "on intervient auprès des gens du voyage pour les aider à prendre des rendez-vous, les aider à prendre en main les outils numériques de santé (ameli, doctolib, Mon espace santé), leur expliquer l'intérêt de tel examen et de tel spécialiste". Les médiatrices proposent également des actions de promotion de la santé, avec la PMI, avec le UC-IRSA, des diététiciennes, et proposent des actes de dépistage, sur tout le 37 : terrains privés, stationnements spontanés et aires d'accueil. "On va aussi voir les acteurs du parcours de soin pour initier la coordination des parcours, pour être soutien des

acteurs du soin. Le but : favoriser l'inter-connaissance pour améliorer les représentations des deux côtés : usagers et professionnels de santé”.

L'Ehpad de Massay (18) placé sous administration provisoire



Des salariés en souffrance, une mauvaise organisation du travail, un glissement de tâches entre les professionnels de santé, un actionnaire qui ne joue pas son rôle, un fonctionnement qui fragilise les résidents et ne respecte pas leur rythme de vie, une qualité nutritionnelle des repas pas à la hauteur... après des signalements de familles et six inspections et contrôles de l'ARS depuis 2021, conjointement avec les équipes du conseil départemental, à l'Ehpad privé lucratif "Hostellerie du Château" de Massay dans le département du Cher (groupe Bridge), l'ARS a décidé la mise en place d'une administration provisoire pour corriger les dysfonctionnements. "Après chacun de nos contrôles, un rapport était dressé. On a remarqué que les mesures correctives n'étaient pas entièrement respectées malgré les injonctions. Après une période de contradictoire avec le groupe qui gère l'Ehpad, des éléments nous ont été adressés. Nous n'avons pas été convaincus, c'est ainsi que le 18 octobre, la directrice générale de l'ARS et le président du conseil départemental ont décidé de mettre en place un administrateur provisoire, pour six mois", explique Pierre Avril, référent « Personnes âgées » au sein de la Délégation Départementale du Cher de l'ARS. M. Didier Duport, ancien haut fonctionnaire de la Santé, a été nommé et est arrivé sur place le 20 octobre. Ses missions : répondre aux éléments mis en évidence lors des contrôles, remettre en place une bonne organisation de la prise en charge des résidents, entamer un travail constructif avec la direction de l'établissement et faire évoluer l'Ehpad dans la durée. Dans six mois, un constat sera dressé. Si l'établissement ne reprend pas une activité normale, son autorisation pourra lui être retirée.

Un solide projet de territoire dans le Grand Chambord



Vendredi dernier, le territoire de Grand Chambord s'est réuni autour de son projet social de territoire ! Ce 3eme comité de pilotage a été l'occasion de revenir sur les avancées de ce beau projet de coordination pour le territoire, signé en septembre 2022. Ce projet conclu jusqu'en 2025 s'appuie notamment sur un contrat local de santé signé avec l'ARS et une convention territoriale globale signée avec la CAF. Sont signataires : l'ARS, la CAF, la préfecture, la CPAM, le CH, le département, SEPIA 41, et la CPTS La Salamandre (CTPS qui remporte le concours du nom le plus mignon). Ce projet social de territoire permet d'élaborer un plan d'actions et d'établir une stratégie pour lutter contre l'exclusion sociale, développer la prévention et la promotion de santé, favoriser l'accès à la santé, et maintenir une offre de services de proximité. Au programme : accès aux soins et à l'ETP, soutien à la parentalité, accès aux services et aux droits et anticipation des besoins de prise en charge et accompagnements des personnes en perte d'autonomie. Le CoPil a notamment permis de faire un point d'étape sur le déploiement du programme ICOPE, programme de l'OMS permettant d'évaluer les principales fonctions du corps pour anticiper le vieillissement : mobilité, mémoire, nutrition, vue, audition. A venir aussi : la création d'une Maison des 1000 premiers jours, pilotée par l'association les Tout P'tits 41 et accompagnée par la coordinatrice du projet social de territoire. Bravo à eux !

La cardiologie en pointe à l'hôpital de Chartres



Le centre hospitalier de Chartres est un outil puissant pour le territoire, dans un bassin de vie de 450 000 habitants, mais il a aussi une spécificité. Son service de cardiologie de 65 lits est dans l'innovation permanente ! En plus de son équipe soignante, une équipe de recherche est adossée au service, aux côtés d'une équipe de télésurveillance. Il s'agit d'une unité dédiée avec une dizaine d'attachés de recherche cliniques ou d'infirmières. "On a développé les nouveaux métiers avec des protocoles de délégations de tâches pour nos infirmières, pour augmenter leurs compétences et avoir plus de temps pour nos patients", nous confie le Dr Franck Albert, chef de service cardiologie au CH de Chartres. Une innovation nécessaire, dans une région où il faut attendre 150 jours en moyenne pour avoir accès à un cardiologue. Les projets se multiplient. Le petit dernier en date est national, et l'équipe de Chartres a tout de suite signé : "Cardio+", qui a pour objectif de donner un avis cardiologique en 48h grâce à une équipe mobile d'infirmières qui se déplacent à domicile ou dans les Ehpad. Mais le service de cardiologie chartrain est surtout connu pour être à l'origine d'un registre national de cardiologie. Créé en 2014 au centre hospitalier de Chartres par le Dr Grégoire Rangé, cardiologue et son équipe, le registre national français de cardiologie interventionnelle (PCI) est aujourd'hui un recueil d'informations très complet, qui intéresse de très nombreux centres de santé français." Cela permet d'évaluer nos pratiques, de se comparer avec les autres centres, de constater la pertinence de nos actes dans une démarche de qualité du soin", poursuit Franck Albert. Rappelons que la maladie des artères du cœur touche 1,5 million de Français, et qu'elle est responsable de 120.000 infarctus par an. À ce jour, le registre PCI recense 300 000 coronarographies (examen permettant de visualiser les artères coronaires), 150.000 angioplasties (permettant de traiter les artères rétrécies ou obstruées) et plus de 30 000 infarctus. Le service reste aujourd'hui pilote national du PCI avec une centaines de centres adhérents au registre d'ici la fin de l'année. Objectif : 100%.

A Orléans, ce sont aussi des entreprises privées qui soutiennent le développement du CHU



Cette semaine, zoom sur Synchronie, le fonds de dotation qui collecte des fonds d'origine privée pour financer les projets émanant du CHR d'Orléans mais également du GHT du Loiret dans le cadre de sa mission territoriale. Le fonds reçoit et gère des financements privés pour soutenir des actions en faveur de la promotion, le développement de la recherche et de l'innovation ; l'amélioration des conditions de prise en charge des patients et de leur entourage ; et l'optimisation des conditions de travail des professionnels de santé. "L'intérêt du fonds, c'est aussi la création d'un partenariat de mécénat durable avec le tissu économique et social de la région et de l'Orléanais", nous explique Olivier Boyer, directeur général du CHU d'Orléans et président du fonds de dotation Synchronie. Quelques entreprises partenaires : le groupe Partnaire, LVMH, Banque Populaire Val de France, Axereal, BPM Group... (découvrez les mécènes [par ici](#)). "On poursuit une logique d'aide bienveillante, avec des soirées mécénat où l'on montre nos réalisations". Parmi les actions récentes, une fresque ludique pour les enfants de chirurgie pédiatrique, des petites voitures électriques pour conduire les enfants jusqu'au bloc opératoire, des plafonds lumineux qui représentent la nature en salle d'attente de réanimation, mais aussi sur les murs des salons famille. Du côté de la SSR Gériatrique, un jardin a été aménagé sur une terrasse cette étape, pour améliorer les conditions de séjour des patients et leur rappeler la vie à l'extérieur.

Innovation : des ultra-violetts pour améliorer la qualité de l'eau à Châteauroux !



La qualité bactériologique de l'eau davantage maîtrisée, dans une approche multi-barrières ! Cette semaine a eu lieu l'inauguration de l'unité de désinfection aux ultra-violetts sur la station de potabilisation de Montet et Chambon qui alimente en grande partie l'agglomération castelroussine. Après un épisode de restriction d'eau potage en juin 2022 suite à une présence d'*Escherichia coli* (*E. coli*) encouragée par une forte pression agricole et humaine et une série d'erreurs techniques, il fallait monter les équipements de filtration en gamme. Grâce aux équipes de l'ARS, c'est chose faite ! Le réacteur ultra-violetts (une cuve dans laquelle 12 lampes UV agissent sur l'eau) récemment installé permet d'avoir un spectre de désinfection plus large sur les virus, les bactéries et les parasites. Dans le détail, les UV vont irradier à une certaine longueur d'onde (254 nanomètres) pour détruire le matériel génétique des bactéries, virus et parasites. Le chlore assure ensuite un effet rémanent bactériostatique, jusqu'à la consommation. La station de potabilisation a également été améliorée avec une sécurisation de la chloration, grâce à un nouveau système de double-injection, ainsi qu'avec l'installation d'alarmes pour s'assurer du niveau de chlore dans les cuves. Au total, c'est 1 million d'euros qui a été investi par la société de gestion Saur et la métropole de Châteauroux, pour éviter les gastro-entérites !

Investissements du quotidien : l'EHPAD de Fay-aux-Loges s'équipe !



Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien (Ségur de la santé et Plan France Relance via des fonds européens - PAIQ), l'ARS investit depuis 2021 dans les établissements de la région. Exemple cette semaine de l'EHPAD Petit Pierre de Fay-aux-Loges dans le Loiret qui a dû s'équiper en vue de son installation sur le nouveau site de Fay aux Loges au cours du premier semestre 2022 de matériel innovant en matière de détection des chutes et des fugues. Par ailleurs, en vue d'améliorer la prise en charge médicale, l'Ehpad a pu faire l'acquisition rapide d'un Bladder scan pour les résidents pour éviter un recours aux urgences et poser plus rapidement un diagnostic. L'acquisition d'un pousse-seringue était également nécessaire pour une meilleure prise en charge de la douleur. De plus, avec un nombre de résidents présentant des troubles du comportement de plus en plus importants, l'acquisition d'un fauteuil bien être a permis de réguler les moments dits de crise et d'apaiser les résidents et de leur procurer un meilleur bien être. » La participation CNSA/ARS pour cet investissement a été de 45 304 euros. Sur le PAIQ 2022, ce sont 17 689 euros qui ont été alloués de nouveau à l'établissement pour l'achat de matériels pour les résidents : équipement d'une salle snoazelen (pratique de stimulation multisensorielle accompagnée et contrôlée, en photo ci-dessus), de fauteuils coquilles, tabourets de douches et rampes, bains de pieds, et mains courantes. Ainsi que pour le personnel : support pour sacs de linge, laveuse de sol petite surface et chariot de ménage.

“Archette, premiers soins” va rejoindre le SAS du Loiret



Le secteur privé prend des initiatives salutaires ! Et à Olivet (45), la clinique de l'Archette (groupe Elsan) a ouvert un centre de soins non programmés. Assuré par 5 médecins libéraux généralistes, pour la plupart des anciens urgentistes, et des infirmières, le centre a permis de désengorger les autres services d'urgences et de répondre à un besoin de consultation de généralistes pour des gens qui n'en ont pas. L'ARS soutient l'initiative avec un financement de 100 000 euros par an pour s'assurer de la pérennité de l'activité. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h. Les patients sont incités à prendre rendez-vous pour éviter les longues files d'attente, mais ils peuvent se présenter sans. 60 à 70 personnes se pressent chaque jour pour rencontrer un médecin. Le centre va intégrer le Service d'Accès aux Soins (SAS) du département du Loiret, ce qui permettra au Samu d'avoir de nouveaux rendez-vous de médecins généralistes à proposer. Les consultations sont effectuées en secteur 1. Un médecin est présent chaque jour, aux côtés d'une infirmière et de deux secrétaires, ainsi qu'une aide-soignante.

La 14e journée régionale de soins palliatifs s'est tenue à Tours



Innover face à la précarité, quelle dynamique ? C'était la grande question cette année de la 14e journée régionale de soins palliatifs le 19 octobre dernier à la Maison des sports de Touraine. Les organisateurs ont pu aborder les thèmes d'actualité liés aux soins palliatifs : les nouveaux visages de la précarité, le maintien à domicile en soins palliatifs, les réflexions sur la fin de vie... une journée gratuite et destinée aux professionnels du secteur sanitaire, social, médico-social de la région Centre-Val de Loire. 400 personnes étaient rassemblées dont 50% des acteurs du domicile aide médico-psy, éducateurs, auxiliaires de vie, acteurs du milieu social. Ainsi que des personnels des équipes de soins palliatifs de la région. Vous n'avez pas pu vous y rendre ? Le réseau de soins palliatifs vise dans une dynamique partenariale, aux soins et à l'accompagnement des patients en phase palliative ou terminale de maladie grave en région Centre-Val de Loire, qu'ils vivent en institution ou à domicile. Il prend en compte le patient ainsi que sa famille, ses proches, les professionnels de santé, et tout autre intervenant associé à sa prise en charge. Il réunit les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les professionnels de santé, les associations et les intervenants notamment bénévoles. Plus d'informations sur le réseau [par ici](#).

Ça coopère dans le Berry ! L'asso Appui Santé Berry fluidifie le parcours de santé



Visite de Clara de Bort au sein de l'association Appui Santé Berry le 13 octobre dernier.

Les DAC, vous connaissez ? Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) sont des outils à votre service ! Un DAC, c'est un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels et structures qui font face à des personnes en situation de santé et de vie complexes pour favoriser le maintien à domicile. Ils sont composés d'une équipe pluri-professionnelle (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux...). L'objectif : informer, orienter et accompagner les professionnels, les patients et leur entourage dans les situations complexes. Il leur apporte des réponses concrètes en évaluant la situation et les besoins de la personne, et en proposant un parcours de santé personnalisé, coordonné et accompagné, en accord avec le médecin traitant et en lien avec les professionnels. Dans le Berry, une association a été créée pour porter les DAC des départements de l'Indre (36) et du Cher (18). Comment cela fonctionne ? "Un professionnel de santé peut contacter le DAC et solliciter un appui dans une situation identifiée. Il sera rappelé par un référent parcours qui va définir avec lui une réponse graduée et adaptée à son besoin : une information ou une orientation vers une ressource du territoire ou la mise en place d'un accompagnement personnalisé", nous explique Delphine Dif Thiery, directrice d'Appui Santé Berry. [N'hésitez pas !](#) Cela concerne les personnes de tout âge qui cumulent des problématiques d'accès aux soins, de cumul de pathologies, d'isolement, d'absence de ressources. Exemple : une personne âgée avec des troubles neuro-évolutifs qui vit à domicile et dont l'aidant vient de se casser la jambe ; ou un adulte souffrant de troubles psychiatriques avec des addictions qui sort

d'hospitalisation et qui vient d'être expulsé de son logement. Les DAC sont issus de la fusion des réseaux de santé, des PTA et des MAIA (ancien dispositif pour les personnes âgées) et ils rassemblent tous les acteurs en capacité de répondre aux problématiques de vie complexes : acteurs du champ social, sanitaire, médical, logement, départements, CPAM, MSA, mutuelles, caisses de retraite, assistantes sociales du secteur, CPTS, infirmières libérales, acteurs du handicap, hôpitaux, pompiers... La file active d'Appui Santé Berry compte 150 personnes accompagnées. 400 demandes sont traitées chaque année par l'association. Et, parce que l'innovation se poursuit, un observatoire des ruptures de parcours de santé est dans les starting blocks dans le Berry !



Une vidéo explicative pour que le DAC n'ait plus de secret pour vous !

En pratique

Objectif : monter mon équipe de soins spécialisés (ESS)

Notre région compte 49,81 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants. La moyenne nationale est de 63,75 et il faudrait 25% de médecins libéraux supplémentaires pour répondre aux besoins de soins de second recours. Le constat dressé, l'URPS Médecins Libéraux se mobilise pour le développement des ESS sur notre territoire ! ESS ? Les Équipes de Soins Spécialisés, un nouveau dispositif d'exercice coordonné à destination des médecins spécialistes hors médecine générale. Porté par l'URPS-ML, il doit permettre d'améliorer l'accès aux soins spécialistes dans notre région. La loi définit le dispositif comme « un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités hors médecine générale choisissant d'assurer

leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux ». Dans notre région, plusieurs projets ont d'ores et déjà été identifiés et seront opérationnels avant la fin de l'année : en pneumologie (41, 37, 36), orthopédie/traumatologie (18), endocrinologie (41 et 37), gastro-entérologie (45, 18 et 36) et en cardiologie (45). En coordonnant l'activité de plusieurs praticiens, les ESS participent à une meilleure organisation de l'offre de soins ambulatoire de la spécialité. Je suis convaincu, mais comment faire ? Une recette en trois étapes : on compose une équipe regroupée en mono-spécialité, à l'échelle départementale, puis on rédige un projet de santé validé et financé par l'ARS, et enfin on peut lancer son ESS (association loi 1901 conseillée). Pour plus d'infos et pour se lancer, écrivez à ess@urpsml-centre.org.

Lancement d'une technicothèque pour les enfants dans le Loir-et-Cher !

On ne vous apprend rien, certains gestes de la vie quotidienne peuvent être plus difficiles avec l'âge ou le handicap. Mais ils peuvent être facilités par des équipements ou des technologies dont l'usage contribue fortement au maintien à domicile des personnes. La Technicothèque est une plateforme de prêt ou de location et de mise à disposition avant acquisition d'aides techniques, notamment pour avoir accès à des matériels adéquats lors de sorties d'hospitalisation. Bonne nouvelle, dans le Loir-et-Cher, une expérimentation est en place, à destination des enfants ! Les parents des enfants en situation de handicap pourront avec cette plateforme faire part de leurs besoins en matériel. Parlez-en à vos patients ! Une ergothérapeute accompagnée d'un travailleur social se déplacera au domicile de l'enfant pour évaluer les besoins et le type d'adaptation du matériel répondant aux besoins spécifiques de l'enfant. L'expérimentation, portée par le Centich (Centre de recherche sur les nouvelles technologies et la domotique - groupe Vyv) et soutenue par l'ARS, a pour objectif d'accompagner environ 60 enfants déjà connus par la MDPH. Les objectifs de la technicothèque sont de diminuer les délais entre la préconisation et l'accès aux aides techniques, d'évaluer l'effectivité de la prise en main et de l'usage d'une aide technique par un ergothérapeute en situation de vie, de faciliter l'accès aux aides techniques en faisant l'avance de fonds et en personnalisant les modalités de remboursement du reste à charge et de réemployer une aide technique dans une démarche d'économie circulaire.

Cap sur l'éducation thérapeutique du patient (c'est financé!)

Vous le savez, le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est un enjeu majeur au regard de l'évolution croissante du nombre de personnes atteintes par

une maladie chronique dans notre région. Car l'ETP vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec la maladie chronique. "C'est également une formidable ambition, celle de favoriser l'autonomie du patient, sa capacité à agir et son libre arbitre dans le cadre d'un partenariat de soins avec les professionnels de santé", explique le Pr Emmanuel Rusch, PU-PH en santé publique du CHRU de Tours, président de la Conférence nationale de santé (CNS) et de la Société française de santé publique (SFSP). Vous disposez d'une plateforme en région Centre-Val de Loire, [Prévaloir](#), qui organise régulièrement des animations et formations ETP dans nos six départements. Par ailleurs, suite à des travaux menés par l'ARS associant le pôle régional ETP, de nouvelles modalités de financement sont mises en place depuis septembre 2023. L'ARS finance via le Fonds d'Investissement Régional un forfait pour le bilan éducatif partagé (BEP) initial à hauteur de 300€ par patient et par an, un forfait par BEP de suivi approfondi à hauteur de 200€ par patient et par an, et un forfait de 1000€ pour la coordination du programme, par année et par programme. Retrouvez [ici](#) la liste des programmes ETP autorisés ou déclarés en région Centre-Val de Loire.

Risque alcool : des outils pour agir en premier recours

Des outils pour aider les professionnels de premiers recours à "accompagner chaque personne à diminuer son risque" en matière de consommation d'alcool ont été diffusés jeudi par la Haute autorité de santé (HAS), a rapporté l'APM dans une dépêche. Les différents documents publiés jeudi visent donc à "aider les professionnels et tous les acteurs qui contribuent à la santé à agir dès le premier recours via un repérage systématique, précoce et régulier de tous les usages et un accompagnement de chaque personne quelle que soit sa situation en s'appuyant sur un réseau de partenaires". Par professionnels de premiers recours, la HAS entend "tous les acteurs contribuant à la santé et plus particulièrement les professionnels (sanitaires, sociaux, médico-sociaux) impliqués dans les missions de premier recours, parmi lesquels dentistes, diététiciens, infirmiers, médecins généralistes, pédiatres, pharmaciens, psychiatres, psychologues, professionnels de la médecine du travail, de la santé de la femme (gynécologues, obstétriciens, sages-femmes, PMI), des milieux scolaires et universitaires, des urgences, travailleurs sociaux et médico-sociaux". Pour consulter les outils, [c'est par ici](#).

Appels à projets

L'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de

soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🤝 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Plus d'informations [par ici](#).

L'ARS lance un appel à projets à destination des établissements et structures sanitaires, publics et privés (lucratifs et non lucratifs) de la région Centre-Val de Loire disposant d'un service d'Urgences/SMUR et/ou d'un service de médecine adulte et/ou enfant pour **l'accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière**. Cet appel à projets à destination des établissements de santé avec autorisation de service d'urgences et/ou de service de médecine polyvalente (adulte ou enfant), a pour objectif de permettre de soulager ces services des besoins d'hospitalisation accrus dans ces périodes hivernales. Une orientation forte est donnée pour la prise en charge du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que de la personne âgée poly-pathologiques. Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 7 novembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Journée mondiale de lutte contre l'AVC

Le 29 octobre, c'est la journée mondiale de lutte contre l'AVC. En France, près de 150 000 personnes sont victimes d'un accident vasculaire cérébral chaque année. C'est la première cause de handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence et la troisième cause de mortalité. Plus de 4 500 patients sont atteints d'AVC ischémique ou hémorragique chaque année en Centre-Val de Loire. 3 AVC sur 4 surviennent chez des personnes âgées de plus de 65 ans. Cette journée est l'occasion de faire de la pédagogie auprès de vos patients, en rappelant les symptômes : perte, baisse, ou anomalie brutale de la vision d'un œil ou des deux yeux ou sur un côté ; déformation du visage ; difficultés pour parler ; faiblesse ou paralysie, du bras ou de la jambe d'un côté du corps. Un AVC peut survenir à tout âge, y compris chez l'enfant. L'objectif à rappeler : réagir le plus vite et appeler le 15.

Les 1ères Assises régionales de l'eau

Le Conseil régional Centre-Val de Loire organise le mardi 7 novembre 2023 de 9h30 à 17h00 au Palais des Congrès de Tours, 26 Boulevard Heurteloup, les 1ères Assises régionales de l'eau. Agriculture, Économie, Énergie, Eau potable, Biodiversité, Aménagement du territoire, Gestion collective de la ressource... une journée pour décrypter les enjeux de l'eau dans notre région face au changement climatique. Au programme : comment le changement climatique impose une adaptation des politiques de l'eau ? Quelles visions partagées pour une gestion de ce bien commun en région ?

Comment préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et restaurer les écosystèmes ? Le programme complet [par ici](#), et pour s'inscrire, c'est [par là](#).

Une formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnat Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023 (places limitées à 18 participants : 2 places restantes. La formation est organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Concours de cuisine en Ehpad !

Le Collectif de Lutte Contre la Dénutrition, Sandrine Baumann-Hautin, cheffe pâtissière, et l'ERVMA organisent un concours national #CuisineOuvertesEnEHPAD. L'objectif : valoriser les métiers de la restauration qui sont au cœur de la vie des établissements et impliquer les équipes, les résidents et les familles dans une action spécifique du 7 au 14 novembre ! Informations et inscriptions [en suivant ce lien](#).

Séminaire sur l'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le mercredi 29 novembre 2023 à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre [par ici](#).

Philippe Poussier : directeur général du groupe Ep'Age 36

Suite au départ à la retraite en début d'année de François Devineau, directeur général du groupe d'établissements publics d'accompagnement gériatrique Ep'Age 36, Philippe Poussier a été nommé pour lui succéder. Le groupe Ep'Age gère le centre gériatrique départemental de l'Indre (CDGI), le centre hospitalier de Valençay, le centre hospitalier de Levroux, et l'Ehpad Le Bois Rosier de Vatan. Dans l'attente de sa nomination, c'est Evelyne Poupet, directrice générale du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, qui assurait l'intérim. Philippe Poussier était auparavant et depuis quatre ans directeur de l'Ehpad La Matinière à Saint-Jean-en-Royans dans la Drôme.



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

[- Responsable du département santé environnementale et déterminants de santé/adjoint à la directrice départementale du Loiret H/F](#)

[- Chef de projet Ségur de la Santé à la Direction de l'Offre sanitaire](#)

[- Chef de projet Ségur numérique H/F](#)

[- La Maison de Santé de la Communauté de communes « Berry Loire Vauvise » recherche deux médecins, un\(e\) dentiste, un\(e\) podologue-pédicure, un\(e\) sage-femme, un\(e\) orthophoniste](#)

[- L'Institut médical de Sologne recherche un\(e\) kinésithérapeute à temps complet en CDI](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)